

AA388

BASES

1 jour 7 heures

590 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Ethique, déontologie et anticorruption

OBJECTIFS

- Appréhender le cadre réglementaire.
- Identifier les normes et niveaux d'exigences.
- Vérifier et améliorer les dispositifs de contrôle de conformité.

PROGRAMME

A. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE

1. Obligations issues du Code civil (secret professionnel)
2. Obligations issues du Code des assurances (respect du formalisme et des procédures de délivrance d'informations précontractuelles et contractuelles)

B. NORMES DE DÉONTOLOGIE (PROTECTION DE LA CLIENTÈLE)

1. Code de déontologie des entreprises (Instruction N°2011-I-19 relative à la procédure d'approbation d'un Code de bonne conduite)
2. Recueil des engagements à caractère déontologique des entreprises membres de la FFA

3. Recueil des pratiques commerciales de l'ACPR (Recommandations 2010-R01, 2010-R-02, 2010-R-04)

C. NORMES DE DÉONTOLOGIE (RÔLE D'ENTRAÎNEMENT DE L'ASSUREUR)

1. Promotion des valeurs d'éthiques et solidaires (assurance vie)
2. Promotion des valeurs de développement durable (assurance non-vie)

D. PROCÉDURES ANTI-CORRUPTION (LOI SAPIN 2 DE 2017)

1. Entreprises concernées
2. Obligations à respecter
3. Création de l'AFAC
4. Sanctions applicables

PUBLIC

- Conseillers, téléconseillers
- Commerciaux
- Agents, courtiers
- Gestionnaires
- Managers de proximité
- Équipes marketing

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

POINTS FORTS

La bonne acquisition des connaissances est régulièrement validée à travers des questionnaires et cas pratiques.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2019

PARIS

Le 25 janvier

Le 9 juillet

STRASBOURG

Le 25 janvier

Le 9 juillet

BORDEAUX

Le 25 janvier

Le 9 juillet

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.